

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 28 janvier 2021

Date de convocation : 21 janvier 2021
Date d'affichage : 21 janvier 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 22
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et un et le vingt-huit janvier,

À dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, , Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN, Alain GOURLAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Eve MAUREL, Karine MOURET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.

Procurations de : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Romain BRETT à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Mariane DOMEZEL à Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL à Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG à Alain GUEYDON, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Nathalie LE BOUC à Alain GOURLAND, Jean-François LOVISOL à Jean-Luc BOREL, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Michel PARTAGE à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD à Franck LAROCHE, Richard ROUZET à Catherine SERRA, Michel SIMOS à Samantha KHALIZOFF, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRÉNOVITCH,

Absents et excusés : Anne-Marie DAUPHIN,

Madame Eve MAUREL est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-010
Convention relative à la contribution de solidarité territoriale
à destination des intercommunalités de Vaucluse
face aux impacts de la crise COVID

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Département de Vaucluse n°2017-392 validant la stratégie Vaucluse 2025-2040 ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire d'ampleur. Afin d'aider les EPCI à faire face aux conséquences de cette crise, le Département de Vaucluse a instauré une contribution de solidarité territoriale.

Son montant est de 3 euros par habitants, d'où une subvention de 77 043 euros pour COTELUB.

Le versement de cette subvention nécessite la signature d'une convention avec le département.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- D'approuver la convention relative à la contribution de solidarité territoriale avec le Département de Vaucluse ;
- De l'autoriser à la signer ;
- De l'autoriser à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la convention relative à la contribution de solidarité territoriale avec le Département de Vaucluse ;
- **Autorise** Monsieur le Président à la signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix pour
Unanimité des voix exprimées

Robert TCHODRENOVITCH
Président

